

# Le nouveau président de l'ADIJ

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **44 (1973)**

Heft 10

PDF erstellt am: **18.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-825056>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Le nouveau président de l'ADIJ



M. Frédéric Savoye a été appelé à la présidence de l'ADIJ lors de l'assemblée générale du 26 mai 1973 à Moutier.

M. Frédéric Savoye, de Saint-Imier, est né le 9 février 1916. Il a fait toutes ses classes primaires et secondaires à Saint-Imier. Après des études au gymnase de Steckborn (canton de Thurgovie), l'obtention du certificat de maturité scientifique fédérale à Berne et d'un diplôme commercial à Londres, il perfectionna sa formation par des stages universitaires à Cambridge, bancaire à Genève et commerciaux à Montréal et New-York.

M. Frédéric Savoye est entré au service de Longines à Saint-Imier en 1939. Il a fait toute sa carrière dans cette compagnie ; fondé de pouvoir en 1957, directeur commercial en 1961 et administrateur en 1967. Il vient de démissionner de son poste de directeur commercial en octobre.

Le nouveau président de l'ADIJ exerça et exerce encore des fonctions dans diverses organisations, notamment comme délégué à la Chambre suisse de l'horlogerie, membre du Comité central et délégué de la Fédération horlogère suisse (FH), président de l'Association cantonale bernoise des fabricants d'horlogerie, administrateur de la Compagnie privée franco-suisse d'aviation d'affaires Air-Jura, président du Comité de surveillance du siège de Saint-Imier de la Banque Cantonale de Berne.

L'ADIJ connaît M. Savoye depuis longtemps, puisqu'il est membre du Comité central depuis plus de vingt ans et participe aux travaux de sa Commission sociale depuis quinze ans.

Politiquement, il se rattache au Parti libéral et a été pendant plusieurs législatures soit membre du Conseil municipal (exécutif), soit membre du Conseil général (législatif). Actuellement, il représente son parti au Conseil municipal de Saint-Imier.

Peu de temps après son élection, M. Savoye accordait un entretien à Denis Moine de la Radio romande ; en voici quelques extraits :

« ... rappelons que l'ADIJ est la Chambre économique et d'utilité publique des sept districts jurassiens...

» ... l'ADIJ, ouverte aux citoyennes et citoyens, à toutes les entreprises, sociétés de ce pays qui désirent apporter leur contribution au développement du Jura, quels que soient leur langue, leur confession, leur idéal politique, doit être mieux connue dans tous les milieux du Jura aussi bien au point de vue de ses possibilités que sur ses activités.

» Honnêtement, avec droiture, compréhension, tolérance et dynamisme, l'ADIJ devra, sans ignorer les courants économiques et politiques rapides et souvent déconcertants, continuer à solutionner les problèmes qui lui

seront confiés, appuyée par un effectif de membres plus important et des statuts mieux adaptés aux temps présents et futurs.

» Travailler positivement et avec beaucoup de foi, être utile et efficace, c'est-à-dire servir le Jura, sont et demeurent les aspirations de notre association ».

## **Les sources de l'étude démographique du Jura**

par François NOIRJEAN

Au culte des héros d'une certaine histoire traditionnelle, l'historiographie contemporaine a substitué des analyses économiques et sociales. Cette nouvelle orientation de l'histoire a entraîné de profonds changements de méthode et la mise en valeur de nouvelles sources. Dans cette perspective, l'étude des sociétés de jadis a suscité une heureuse collaboration entre historiens et démographes dont les résultats ont permis de réviser certaines conclusions admises antérieurement.

Au-delà du domaine historique, la démographie connaît son heure de gloire : on en tient largement compte pour l'aménagement du territoire, en géographie... Ces considérations suffiraient à justifier cette esquisse des sources et des études démographiques intéressant le Jura. Il en est d'autres. D'abord l'abondance des documents disponibles et en fait encore peu utilisés ; enfin les problèmes démographiques actuels des districts jurassiens suscitent un intérêt accru pour ces questions.

La statistique est entrée dans les mœurs de notre siècle. Les offices de statistique en produisent des masses et pourtant la recherche de renseignements précis s'avère encore trop souvent difficile. Même si depuis la plus haute antiquité les grands de ce monde ont tenté de dénombrer leurs sujets, leurs armées, l'ère statistique débute vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Parmi les divers facteurs qui favorisent cette naissance de la statistique, nous retiendrons le développement de l'administration et la proclamation des droits des citoyens, l'héritage du siècle des Lumières qui vit l'affirmation du despotisme éclairé. Les historiens de la période post-révolutionnaire disposent ainsi de sources que les chercheurs des siècles précédents peuvent leur envier. En effet, les recensements de la population jalonnent les deux derniers siècles de l'histoire jurassienne.

### **I. LES RECENSEMENTS DE LA POPULATION**

#### **1. L'Ancien Régime et la période française**

Le premier recensement de la population de l'ancien Evêché de Bâle date de 1770-1771, sous le règne de Simon-Nicolas de Montjoie. L'ordonnance qui en prescrit l'exécution justifie l'utilité de l'entreprise dans l'esprit du XVIII<sup>e</sup> siècle :

« Il sera aisé à un chacun de se représenter qu'un Prince sans un exact dénombrement des Peuples qu'il gouverne, et sans un Tableau détaillé du produit des terres dans ses Etats en toutes sortes de Grains et Légumes, ne saurait prendre de justes mesures pour se précautionner autant qu'il est humainement possible,